



Institut national des sciences de l'Univers

Appel d'offres 2020

Programme National de Cosmologie et Galaxies « PNCG »

Dates limites :

Entrée des demandes dans Dialog/rubrique « dotation sur projet » : **9 septembre 2019 – 17 h**

Soumission (formulaire en ligne à remplir accompagné du dossier scientifique) : **24 septembre 2019 - 16 h, délai de rigueur - (aucune demande n'est à envoyer par mail)**

Le PNCG lance un appel d'offres (AO) pour les opérations relevant de la Cosmologie et la physique des Galaxies à mener sur l'année 2020. Les demandes doivent être renseignées dans Dialog (Titre, Montant, Résumé) avant le 9 septembre 2019 à 17h. Les propositions complètes de projets scientifiques sont à présenter au moyen d'un formulaire électronique disponible à l'adresse <https://sigap.cnrs.fr> avant le **24 septembre 2019 - 16 h**. Nous vous encourageons à renseigner le formulaire en ligne bien avant la date limite.

À noter pour cet AO 2020 :

- Le portail <https://sigap.cnrs.fr> recense tous les appels à projets en cours au CNRS et vous devrez y candidater à l'AO 2020 de l'INSU-AA. Pour y accéder, vous pouvez utiliser soit l'identifiant et le mot de passe que vous aurez créés sur le site, soit la plateforme d'authentification "Fédération d'identité Renater", puis CNRS et saisir enfin votre compte JANUS.
- Plusieurs champs devront alors être renseignés : *Description du projet, Mots clés, Pièces jointes* (votre dossier scientifique, un devis si petit matériel,...), *Participants au projet, Type de demandes* (bien choisir le PNCG comme Programme National de référence pour votre demande ; en cas de soumission à plusieurs programmes, sélectionner tous les programmes concernés par le projet), *Budget et Champs supplémentaires*. Une fois votre demande complète, n'oubliez pas de la transmettre pour qu'elle soit prise en compte !
- **Attention si certains programmes font l'objet d'un appel séparé, il suffira alors de dupliquer votre première demande et de rattacher la copie au programme concerné afin qu'elle soit également prise en compte par cet appel.**
- **A noter que les données saisies lors des candidatures sont sauvegardées dans l'outil et sont réutilisables d'une année sur l'autre (informations sur les participants lors de la création d'un nouveau dossier et possibilité de dupliquer les anciennes candidatures sur les appels ouverts).**
- Vous aurez la possibilité de modifier votre demande jusqu'au 24/09 à 16h en vous reconnectant à <https://sigap.cnrs.fr>.
- Comme pour l'AO 2019, le CNES allouera un budget 2020 spécifique en soutien aux missions Gaia et JWST. **Si votre demande concerne ces missions, il est impératif de bien le mentionner**

dans le dossier scientifique et de chiffrer précisément dans le volet Budget du formulaire informatisé ce qui émerge à Gaia et/ou JWST.

- Les non-permanents ne sont pas éligibles pour le dépôt d'un projet. Une exception peut être faite pour les post-doctorants et ATER si elle est justifiée par un projet de courte durée, distinct du projet principal pour lequel le candidat a été embauché et dont le financement relève de la responsabilité de l'encadrant, dont l'accord est nécessaire pour le projet nouveau. Cette justification est laissée à l'appréciation des programmes nationaux, actions spécifiques et à celle de la CSAA. Il ne s'agit pas d'une disposition systématique ni susceptible d'encourager ce type de démarche. Les projets doivent être déposés avec un co-porteur sur poste permanent.
- La note de cadrage, l'appel à projets du PNCG et les documents de la direction sont également disponibles sur le site de l'INSU : <http://programmes.insu.cnrs.fr/appe-doffres/>

Les questions sur les appels d'offres INSU Astronomie-Astrophysique sont à adresser à :
valerie.ridereau@cnrs.fr

Objectif de l'Appel d'Offres 2020 pour le PNCG :

Le PNCG souhaite s'engager dans une évolution cette année, en ouvrant une catégorie spécifique de son appel d'offres pour stimuler et soutenir l'animation et la fédération scientifique de la communauté PNCG, en plus de la catégorie actuelle d'appel à « projet scientifique ».

Cette nouvelle catégorie « **conférences, ateliers et actions** », qui pourra émerger jusqu'à 15-30% du budget du PNCG (à adopter selon le besoin et la pression de l'AO), permettra de financer :

- l'organisation de **conférences scientifiques** jugées d'intérêt scientifique majeur/prioritaire dans le contexte thématique et programmatique du PNCG ;
- l'organisation d'**ateliers thématiques nationaux ponctuels** (de manière similaire à ceux déjà organisés) pour stimuler les interactions autour d'un axe scientifique donné. Le PNCG continuera à être moteur dans l'organisation de ce type d'événements ;
- **un soutien à des actions thématiques (pluri-annuelles)** pour favoriser la fédération et l'organisation de la communauté nationale sur une thématique scientifique prioritaire. Ce soutien devra être discuté annuellement et révisé au gré de l'évolution de l'importance de la thématique en question dans le contexte scientifique et programmatique international. Le PNCG prendra part (au travers des membres de son CS ou de membres de la communauté mandatés) à la gouvernance de ce type de structures pluri-instituts.

La fraction de budget restante sera dédiée au financement annuel de « **projets de recherche** » scientifique portés par la communauté. Pour assurer que le PNCG finance des demandes de haute qualité scientifique sur les thématiques qu'il juge prioritaires, demandant des moyens dûment justifiés en adéquation avec les objectifs scientifiques et l'équipe impliquée, et favorisant les interactions et échanges au sein de la communauté (sans pour autant sanctionner les propositions isolées de qualité), ces demandes seront évalués selon les critères suivants :

- **qualité scientifique de la demande** et son adéquation avec l'intérêt scientifique pour la communauté (au vu des thématiques du PNCG, de ses priorités contextuelles et programmatiques) ;
- **qualité de la justification financière** de la demande (ex : montant calculé sur la base des II officielles ; en adéquation avec les moyens humains impliqués ; besoins réels du projets étant donné les autres sources de financement) ;
- **aspects fédérateurs pour la communauté.**

Pour assurer la meilleure évaluation des projets présentés à l'AO, le PNCG insiste sur le fait que les demandes doivent :

- rester synthétiques : **la justification scientifique de chaque demande (parties A et B du formulaire actuel) ne dépasse pas 2 pages** (condition de recevabilité de la demande).
- répondre aux critères d'évaluation ;
- être **identifiées clairement** dans le formulaire selon leur type, par une mention « Conférences, ateliers, actions » ou « Projet de recherche » (par exemple dans le titre long de la demande).

Nous insistons sur le fait de privilégier la clarté de la description du projet et du montant demandé. N'hésitez donc pas à donner des messages clé qui illustrent ce que vous souhaitez que l'on retienne de votre demande. Privilégiez des demandes resserrées et n'hésitez pas à soumettre une **demande courte et concise**, mais au **message ciblé et clair** sachant que vous êtes généralement lus par des spécialistes. Parmi les projets de recherche, comme les années précédentes, le PNCG pourra financer des projets de toutes natures (théorique, observationnelle, instrumentale, numérique).

Notez que le PNCG, comme les années précédentes, **ne pourra pas financer** :

- les missions d'accompagnement des TGE (par exemple TCFH, IRAM, ESO),
- les dépenses d'environnement, en particulier d'installation des étudiants (portables etc.)
- les frais de publication
- les demandes de financement de personnel.

Les **thèmes scientifiques prioritaires** du PNCG sont les suivants :

1- Le modèle d'Univers

Le modèle cosmologique et ses paramètres
Univers primordial (baryogenèse, inflation,...) et Fond Diffus Cosmologique
Nature de la Matière Noire et Energie Noire
Théorie de la gravitation

2- Formation et évolution des grandes structures

Cosmic Web, distribution des baryons et de la matière noire à grande échelle et son évolution
Milieu intergalactique
Groupe et amas de galaxies
Grands vides
Ré-ionisation

3- Formation et évolution des galaxies

Les premières galaxies
Propriétés statistiques des galaxies
Physique de la croissance des galaxies
Lien avec l'environnement

4- Galaxies du Groupe Local et Archéologie Galactique

Lien de la formation stellaire avec le milieu interstellaire
Populations stellaires
Enrichissement chimique et gaz primordial
Dynamique galactique et matière noire